



PREAVIS MUNICIPAL No 16-18

Sainte-Croix, le 8 novembre 2016
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Parcelle 702 sise Rue des Métiers 3 – Aménagements extérieurs

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de demander un crédit relatif aux aménagements extérieurs de la parcelle communale n° 702 suite à la construction, actuellement en cours, du bâtiment Métiers 3.

Il est intimement lié au préavis n° 15-06 « Demande de crédit pour la construction du bâtiment à la rue des Métiers 3 en faveur du Centre professionnel du Nord Vaudois, de l'Association Les Trolls en Tablier bleu et de l'entente scolaire de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf » qui a été approuvé lors de la séance du Conseil Communal du 22 juin 2015.

Il est également lié au préavis n° 16-17 « Aménagement de la Rue des Métiers – Mise en place d'une zone de rencontre 20 km/h à titre expérimental » qui vous est présenté lors de la même séance que le présent préavis.

Préambule

La fin de la construction du bâtiment « Métiers 3 » est planifiée pour l'été 2017 et la mise à disposition aux locataires est prévue pour fin juin 2017.

Selon le nouveau PPA Conversion, actuellement en cours d'approbation auprès du Département, la nature du sol du bien-fonds n° 702 prévoit deux zones distinctes.

La première, de nature à recevoir du stationnement et de la circulation, se situe au sud du bâtiment Métiers 3. La seconde, située entre le bâtiment Métiers 3 et la salle de gymnastique « Poste », prévoit un espace réservé pour les piétons qui doit être végétalisé par quelques arbres.

Le PPA Conversion mentionne également un réseau de cheminement piétonnier qui doit être réalisé et dont la parcelle n° 702 est touchée par cette mesure.

Le projet

Zone sud – parking

Le sud de la parcelle n° 702 est actuellement occupé par un parking véhicules qui s'étend également sur la parcelle n° 941, propriété de Monsieur Jean Deriaz. Ces places de parc sont sous le régime d'une servitude foncière privée : n° 2001/002454, usage de 34 places de parc en faveur de l'Etat de Vaud (CPNV).

L'implantation du bâtiment Métiers 3 empiète sur ce parking. La disposition doit donc être revue et une modification de la servitude devra intervenir, tant sur le nombre de places que sur les emplacements.

L'entrée et la sortie des nouvelles places, 20 au total, se fera sur la rue de l'Aiguillon. Un cheminement piéton, qui relie la rue de l'Aiguillon à la rue de France, sera réalisé à l'est du nouveau parking.

Zone nord – zone de détente

La création d'une zone de détente permettra à l'Association Les Trolls en Tablier bleu d'obtenir une surface de jeux extérieure. Le reste de la zone, environ 210 m², permettra au public d'utiliser cet espace qui sera muni d'un éclairage LED.

Afin de soutenir le talus entre ce secteur et la rue des Métiers, des gradins seront créés et un escalier y sera construit au centre. Quelques arbres végétaliseront cette place qui sera réalisée en dur (dalle béton et/ou enrobé).

Afin de favoriser la mobilité douce, une rampe pour piétons reliera la rue des Métiers à la place de détente et un couvert vélos sera implanté contre le bâtiment de la salle de gymnastique.

Planning

La mise à l'enquête publique interviendra durant l'hiver 2016-2017 et la réalisation des travaux est prévue au printemps 2017.

Détail financier

Honoraires Ingénieurs, suivi chantier	CHF	38'000.00
Génie-civil et mobilier urbain	CHF	170'000.00
Eclairage LED	CHF	20'000.00
Couvert à vélos	CHF	10'000.00
Marquage au sol et signalisation verticale	CHF	15'000.00
Divers et imprévus env. 5 % sur CHF 253'000.00	CHF	12'650.00
Total HT	CHF	265'650.00
TVA 8 %	CHF	21'252.00
Total TTC	CHF	<u>286'902.00</u>
Total TTC arrondi	CHF	<u>287'000.00</u>

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les aménagements extérieurs de la parcelle 702 sise Rue des Métiers 3;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **Chf 287'000.--**. Le compte 9141.16.18 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement par le compte N° 352.3311 sur une période de 10 ans, la première fois au budget 2018.

L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 34'450.-- la première année en tenant compte des intérêts (2 %) et de l'amortissement du prêt. Réparti sur les 10 années, le coût représente Chf 31'950.-- avec une annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



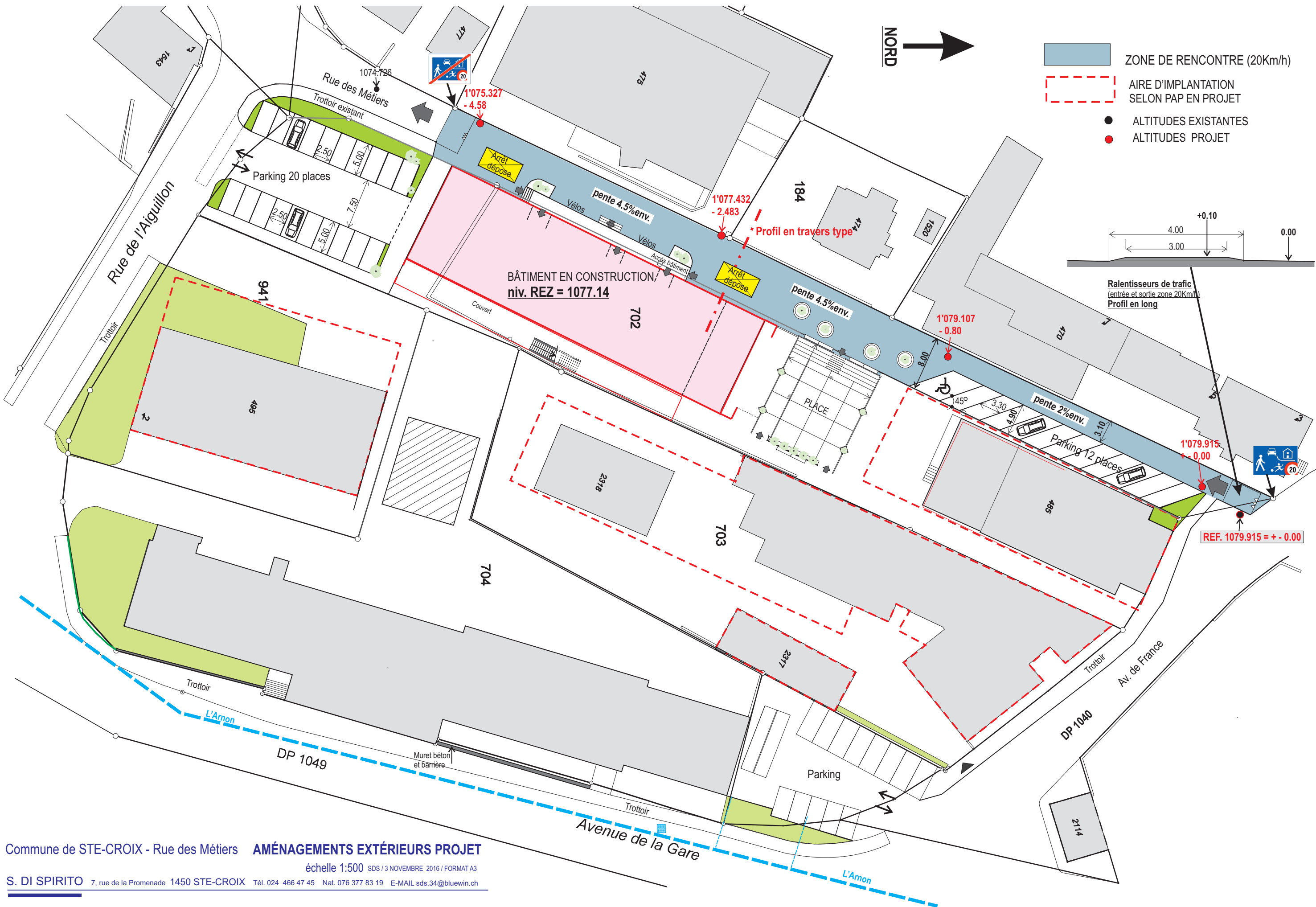
Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Annexe : Croquis d'intention

**Délégués municipaux : M. Lionel-Numa Pesenti Municipal
M. Cédric Roten, Municipal**



- ZONE DE RENCONTRE (20Km/h)
- AIRE D'IMPLANTATION SELON PAP EN PROJET
- ALTITUDES EXISTANTES
- ALTITUDES PROJET

